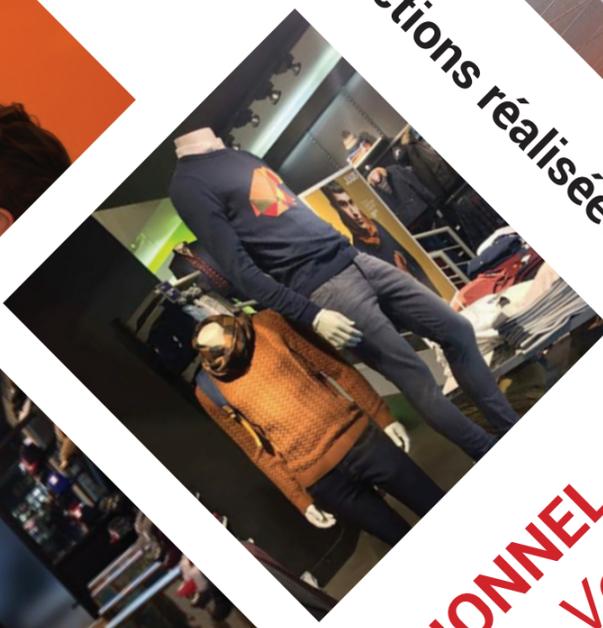




Actions réalisées par la filière

BACCALAUREAT PROFESSIONNEL
Métiers du Commerce et de la Vente





BACCALAUREAT PROFESSIONNEL METIERS DU COMMERCE ET DE LA VENTE

Le baccalauréat professionnel Métiers du Commerce et de la Vente permet de se spécialiser dans le commerce ou la vente. Ils constituent un tremplin vers un cursus plus long, en BTS principalement.

PROFIL

- Avoir le sens du contact
- Etre enthousiaste, dynamique
- Développer le sens de la méthode, de la rigueur et de la communication
- Etre en écoute active

POURSUITE D'ETUDES

- Vers un BAC STMG : réorientation en cours de cycle en 1er STMG (Sciences et Technologies du Management et de la Gestion)
- Vers un BAC +2 ou +3 : BTS (**Transport et Prestations Logistiques**, Management des Unités Commerciales, Négociation Relations Clients, Commerce International, Banque, Communication, Technico-Commercial, Assistant gestion PME-PMI...) Après le BTS : Licences professionnelles ou générales variées dans le domaine du commerce, marketing et de la publicité.
- Vers un bac + 3 : BUT Technique de Commercialisation
- Entrée dans la vie active après l'obtention du baccalauréat



Nos

Une équipe pédagogique disponible, exigeante et engagée

Un taux de réussite régulier et élevé 100%

Un suivi personnalisé

Un entraînement régulier aux épreuves d'examen

Des partenariats avec des entreprises locales (Visites d'entreprise ...) Des animations en magasin, inventaire ...

Une journée de cohésion

Dans le Chef d'oeuvre, travail en équipe avec d'autres élèves, d'autres filière

Des collectes alimentaires pour les Restos du Cœur

Une aide personnalisée (programme Voltaire)

UN PARCOURS HUMAIN

BUREAU DES ENTREPRISES

Le bureau des entreprises en cinq missions

- L'appui aux enseignants et formateurs dans les interactions avec le monde professionnel.
- La mise en place d'actions conjointes entre le lycée, le monde professionnel et les acteurs locaux.
- Une ressource pour trouver des stages, périodes de formation en milieu professionnel et alternances de qualité.
- Le développement du sentiment d'appartenance au lycée professionnel et d'un réseau des anciens élèves.
- Le suivi des réussites de parcours professionnel et d'insertion de chaque personne formée dans l'établissement.

STAGES

• Acquérir de l'expérience pour s'insérer professionnellement. (Facilite la signature des contrats d'apprentissage après le bac professionnel.)

• **Gratification pour valoriser la participation de l'élève dans l'entreprise**

- Pour les élèves en seconde : 6 semaines de stage = 300 € (soit 50 euros par semaine)
- Pour les élèves en 1ère : 8 semaines de stage = 600 € (soit 75 euros par semaine)
- Pour les élèves en terminale : 8 semaines de stage = 800 € (soit 100 euros par semaine)

LA VOIE PROFESSIONNELLE... TREMPLIN VERS L'EXCELLENCE

- La moitié de l'emploi du temps en enseignements professionnels et l'autre en enseignements généraux.
- Une logique interdisciplinaire avec des enseignements professionnels et généraux en co-intervention.
- Un magasin pédagogique pour s'exercer aux pratiques de la vente et du marketing
- En terminale, préparation à l'insertion professionnelle ou à la poursuite d'étude (2h par semaine).
- Des devoirs surveillés sont organisés tout au long de la scolarité. Pour les examens, une partie des enseignements est évaluée en CCF (Contrôle en Cours de Formation) et examens ponctuels en fin de deuxième et troisième année.
- En terminale, réalisation d'un projet ou d'un chef d'oeuvre dans la logique interdisciplinaire, évalué au bac et témoignant de l'acquisition des compétences professionnelles.

Pour vous inscrire, rendez- vous sur notre site internet
www.lyceestpaul-lens.fr

FRAIS DE SCOLARITE

(paiement possible par prélèvement mensuel, par chèque, bourses nationales)

Pour plus d'informations, consulter la fiche tarification et modalités financières jointe en annexe

